



## *LE RAPPORT MORAL 2015*

*Comme lors de toutes les dernières années, les membres du bureau aidés de quelques bénévoles ont participé aux diverses réunions et animations dans les communes de notre secteur et réaliser divers travaux.*

*Pour l'année 2015, les principales actions ou activités menées se résument à :*

- AGO le 24 janvier à Donnery.*
- Travaux d'entretien des lots de pêche, les 7 janvier, le 14 février et 28 mars.*
- Pêche à la truite les 7 & 8 mars dans un étang des Grands Billons.*
- Tenue du stand du méchoui breton lors de la foire à la brocante de Chécy le 12 avril.*
- Organisation d'ateliers du milieu aquatique. (2)*
- Concours de pêche le 10 mai à Chécy.*
- Confection d'un char et défilé à la fête du pays de Donnery pour la Pentecôte sur le thème d'Aladin.*
- Organisation d'un concours de pêche « Papy, Mamy et les P'tits Loups. Pour la fête du pays à Donnery*
- Finale des ateliers du milieu aquatique à Montereau le 13 juin*
- Animation dans les centres de loisirs de Boigny sur Bionne, Mardié et Donnery.*
- Fourniture d'une carte de pêche au Hameau de Julien.*
- Rangement et aménagement local associatif à Donnery.*
- Concours de pêche le 30 août sur le canal d'Orléans à Donnery.*
- Forum des associations à Donnery et Chécy les 6, 7 et 13 septembre avec restauration des participants à Chécy.*
- Participation au festival de Loire avec la tenue d'un stand.*
- Alevinage de nos lots de pêche. Le 24 novembre dernier.*
- Participation à des réunions de travail avec les syndicats de rivières.*
- Participations aux différentes manifestations et commémorations officielles dans les communes.*

*La vie de notre association a été consacrée comme chaque année principalement à l'animation de nos villages et à la gestion et la défense des milieux aquatiques sous notre responsabilité, avec des contacts avec l'ANCO pour la défense du canal d'Orléans et sa remise en état.*

### *Le Canal d'Orléans :*

*Il faut, cette année encore, toujours déplorer l'absence d'entretien de cet ouvrage. Les prévisions d'investissement du syndicat ne permettent pas envisager une remise en état sérieuse et programmée du cana, aucun programme pluriannuel n'est même évoqué à ma connaissance. Une nouvelle vidange du bief entre Donnery et Mardié est à déplorer. Les faits remontent à la nuit des 5 et 6 décembre dernier suite à un acte de vandalisme. Quid de ces actes de vandalisme lorsqu'il y aura de la navigation ? Ces faits doivent être pris en compte dès maintenant pour la modification des équipements actuels et la conception des nouveaux.*

*Dernière minute, le président du Conseil Départemental a présenté son programme pluriannuel pour les cinq ans à venir et a précisé qu'il n'engagerait pas de dépenses (80 millions d'euros) pour sa rénovation.*

### *Les lots de pêche et les rivières :*

*Depuis 2009 nous avons travaillé avec la CAO ; actuellement peu de contacts. Depuis l'année*

*passée, nous avons noué des contacts avec le nouveau SIBCCA avec qui nous travaillons sur les plans d'aménagement de rivières. Des contacts sont également pris avec le SIBL pour le Dhuy et la Bergeresse.*

*Des visites sur le terrain sont prévues en 2016. De plus ces nouvelles relations privilégiées nous permettent maintenant d'obtenir toutes les informations nous concernant, la fédération ayant toujours tendance à ne pas communiquer avec les APPMA.*

*De gros travaux ont été réalisés sur le Cens et la Bionne par le SIBCCA. Espérons maintenant le retour des poissons ce qui sera un signe d'une meilleure qualité des eaux. La frayère à brochets reconstruite à Mardié a vu cette année ces premières naissances.*

*Pour la quatrième année consécutive nous avons nettoyé et débroussaillé partiellement une partie du parcours de pêche à l'étang du Ruet à Saint Jean de Braye et un étang des Grands Billons. A l'étang du Ruet, le nettoyage est à poursuivre cet hiver pour enlever toutes les ordures déposées même par les pêcheurs fréquentant les lieux. Les bénévoles qui seraient volontaires pour nous aider peuvent prendre contact dès maintenant les dates de nos travaux étant arrêtés.*

*La société est toujours prête à s'investir dans la mise en œuvre de documents techniques ou d'urbanisme pour apporter son expérience et sa connaissance du terrain, tant auprès de ces syndicats que des communes.*

#### *Les concours de pêche :*

*Cette année les concours de pêche au coup ont rencontré du succès avec des lots de valeur remis aux lauréats et des lots surprise. Un grand merci aux sponsors et aux membres du bureau pour leur recherche de lots. A noter, plus de 500 € de dotation en lots par concours.*

*Le concours de pêche intergénérationnel qui a été organisé à l'occasion de la fête du Pays à Donnery a été une première réussite en termes de participants. Cette manifestation sera renouvelée, les années à venir.*

#### *Les ateliers milieu aquatique : 2 classes*

*Seules deux classes cette année à Sandillon et à l'école Notre-Dame de la Bretauche à Chécy ont répondu présentes en 2015, au plus grand plaisir des enseignants et des enfants.*

*Ces ateliers dont le contenu est mis à jour chaque année permettent aux enfants de découvrir le milieu aquatique méconnu sous tous ces aspects. Ces ateliers sont des maillons importants pour la préservation des ressources en eau et de nos rivières.*

*Nous comptons sur les élus locaux pour recommander ces ateliers aux enseignants de leurs communes. Malgré les engagements de certaines communes les années passées peu de retour via les communes.*

*Par contre nous intervenons de plus en plus pour les centres de loisirs comme ceux de Donnery, Mardié et Boigny sur Bionne.*

#### *La gestion courante :*

*Notre garde s'investit toujours pour contrôler les pêcheurs sur nos lots de pêche et veiller à leur bon entretien. Notamment, il rencontre des difficultés à l'étang du Ruet où les pêcheurs et badauds transforment ce site en décharge. Des actes de malveillance sont commis également et les gens du voyage perturbent toujours l'activité autour de cet étang et le stationnement sur le parking.*

*Il intervient également sur tout le département avec ses collègues. Il gère également le ramassage des poubelles et pour cela il a besoin d'aide.*

*La vente des cartes de pêche stable, voire en augmentation sensibles pour cette année par rapport*

*aux années passées est la ressource principale de la société, avec les subventions des communes et de la fédération de pêche.*

*Certes les communes voyant leurs dotations d'Etat baisser sont tentées de diminuer les subventions aux associations mais à terme le risque est de ne plus avoir de tissu associatif, seules resteront les associations économiquement viables avec des cotisations importantes. Il ne faut pas oublier que nos recettes ne servent pas à « régaler ou à faire voyager » nos membres.*

*Pour augmenter nos recettes et par voie de conséquence acheter plus de poissons nous avons diversifié nos activités dans la restauration festive.*

*Cette année le bilan de la société est en excédent pour deux principales raisons :*

- Premièrement parce que les dédommagements couvrent plusieurs alevinages à venir.*
- Deuxièmement parce que l'alevinage 2015 n'est pas achevé.*

*Le bilan est joint en annexe.*

*Le budget prévisionnel 2016 est établi sur les mêmes bases qu'en 2015 (sauf les aides exceptionnelles reçues suite aux pollutions) sans investissement sur les bases de nos recettes de l'année passée sans baisse de la vente des cartes de pêche.*

*L'alevinage toujours sur-densitaire représente pour 2015, 855 kg de poissons. Le détail de cet alevinage est joint au présent compte-rendu. Notre société s'efforce de perpétuer l'introduction d'espèces de poissons indigènes au détriment d'espèces dites commerciales (pour vendre des cartes de pêche) au mépris de l'équilibre naturel de nos rivières, de nos cours d'eau et nos plans d'eau. A noter un parcours spécifique pour la pêche du black-bass dans le bief du canal entre Donnery et Mardié mais qui a été réduit à néant avec la dernière vidange.*

*Le site internet fonctionne normalement et les mises à jour sont effectuées par Nathalie Dubas sur les bases d'une nouvelle version qui n'est pas tout à fait assimilée que je remercie très sincèrement. Dernière minute également, le site fonctionne normalement depuis mercredi.*

*La société a cette année réalisé pour la troisième fois un char dans le cadre de la fête du pays à Donnery sur le thème d'Aladin et renouvellera l'expérience en 2016.*

### *Conclusion :*

*Le bureau de la société remercie toutes les municipalités pour leur aide matérielle et pécuniaire, bien que certaines se désengagent pour des questions budgétaires, les différents sponsors et les organismes qui apportent leur aide parfois d'une manière substantielle pour permettre la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et une animation locale.*

*Les membres du bureau vous invitent à parler de la société pour que des bénévoles nous rejoignent afin de découvrir nos actions et notre travail. Nous accueilleront toutes les personnes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes pour le renouvellement de notre bureau, de nos institutions qui ont besoin d'une bonne refonte pour être adaptées à la vie d'aujourd'hui.*

*Il faut que nos institutions vivent avec l'air du temps avec un véritable enjeu environnemental et une évolution des mentalités y compris dans les rangs des pêcheurs. Il ne faut pas que nos AAPPMA disparaissent pour laisser le champ libre à des fédérations qui gèreront les lots de pêche comme une administration sans âme, ceci avec des augmentations des cartes de pêche inévitables pour rémunérer les personnes qu'il sera nécessaire d'embaucher pour remplacer le travail des bénévoles.*

*Pour 2016, toutes les manifestations importantes seront vraisemblablement reconduites par le nouveau bureau.*

*Premier rendez-vous important les 5 et 6 mars pêche à la truite aux Grands Billons à Donnery.*

*Pour toutes informations rendez-vous sur notre site : [www.aappma-lebrochet.org](http://www.aappma-lebrochet.org). Vous pouvez nous envoyer des informations, des photographies pour alimenter ce site. Des photographies de belles prises par exemple avec le lieu de pêche et toutes vos questions auxquelles des réponses vous seront faites sous cinq jours maximum.*